

N°	5	0	4
----	---	---	---

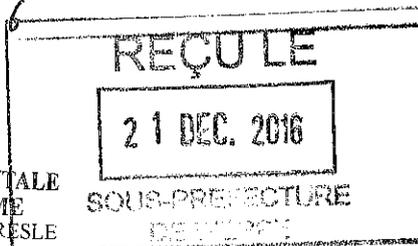
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil seize, Le mercredi 23 novembre, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.
- Arrêtés d'utilisation des véhicules personnels et ordres de mission permanents pour 2017	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEOO, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LUCOT-AVRIL, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Arrêtés d'utilisation des véhicules personnels et ordres de mission permanents pour 2017</u>
20 octobre 2016	<i>Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, autorisent M. le Président à signer :</i> <i>- des ordres de mission permanents, faisant fonctions itinérantes, en faveur des agents de l'Institution, afin qu'ils puissent se déplacer librement au sein des 3 départements (OISE, SEINE-MARITIME, SOMME) constitutifs du bassin versant de la Bresle, dans le cadre de leurs missions, au titre de l'année 2017,</i> <i>- des arrêtés permettant aux agents de l'Institution d'utiliser leurs véhicules personnels, à des fins exceptionnelles (absence de véhicule de service), afin qu'ils puissent se déplacer dans le cadre de leurs missions, dans la limite de 10 000 km/an par véhicule, au titre de l'année 2017, sous réserve d'une assurance en règle qui autorise les déplacements professionnels et, le cas échéant, d'autres personnes dans le véhicule pendant ces trajets.</i>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice 15	
Présents 8	
Votants 8	

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

26/12/2016
26/12/2016



**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle

3, rue Sully Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sully Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com